

Nous exposons aux Canadiens la situation telle qu'elle est. Nous ne leur cachons pas le fait que des problèmes existent, mais nous les affrontons d'une manière réaliste, franche et honnête.

J'ai souvent dit dans le passé que les membres du Parti libéral du Canada n'ont pas la moindre idée sur la manière de régler ces problèmes. Ils n'ont aucune solution à offrir pour remplacer les mesures que nous proposons. Ils manquent absolument d'idées.

M. Brian Tobin (Humber—Sainte-Barbe—Baie Verte): Monsieur le Président, le ministre des Finances lui manque d'honnêteté. Il a permis au gouvernement de gagner les dernières élections à force de faux-fuyants.

Des voix: Bravo!

M. Tobin: Monsieur le Président, depuis 123 ans, le Canada s'efforce de forger une nation fondée sur le principe de l'égalité des chances pour tous. Nous avons toujours cru que, indépendamment de notre lieu de résidence ou de nos conditions de fortune, nous avons au moins droit aux mêmes services dans des secteurs de base comme l'enseignement et les soins de santé.

Hier, le ministre des Finances a détruit ce rêve et anéanti cet espoir.

Ma question est la suivante: pourquoi le ministre des Finances dit-il aujourd'hui aux Canadiens qu'à l'avenir, l'enseignement de qualité et les soins de santé de qualité ne seront accessibles qu'aux riches et aux quelques Canadiens privilégiés qui en ont les moyens?

• (1430)

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, le député a omis un détail, l'égalité des chances. C'est que, pour le Parti libéral du Canada, l'égalité des chances correspond à une dette sans cesse croissante, année après année. Ce budget va mettre fin à cet état de choses.

Notre parti est aussi partisan d'offrir aux Canadiens les meilleurs soins de santé et le meilleur enseignement possibles mais il sait également que nous n'aurons pas l'argent nécessaire, si l'on doit payer 35 c. en intérêts sur chaque dollar de recettes et que ce montant continue à augmenter. Nous ne disposerons pas des fonds nécessaires pour financer les soins de santé, l'enseignement postsecondaire, l'environnement, les affaires indiennes ou à n'importe lequel de ces programmes. Par contre, nous savons que si nous réussissons à ramener ce chiffre de 35 à 26 p. 100, ce que nous nous proposons de faire pendant les cinq prochaines années, nous aurons des milliards de dollars de plus qui serviront soit à diminuer

les impôts, à maintenir et à améliorer ces programmes ou à prendre de nouvelles initiatives comme celles qui touchent l'environnement.

[Français]

Mme Audrey McLaughlin (Yukon): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances.

Hier, le ministre des Finances affirmait que, dans son Budget, il n'y avait pas d'augmentation de taxe. Monsieur le Président, quelle affirmation étrange. Les Canadiens et Canadiennes, eux, n'ont pas oublié la désindexation des allocations familiales, les seuils du crédit d'impôt pour enfants, les augmentations des contributions à l'assurance-chômage ni, bien sûr, la taxe de vente annoncée il y a déjà plusieurs mois.

Monsieur le Président, ce n'est qu'un début. Le ministre des Finances peut-il se lever à la Chambre aujourd'hui et affirmer que son Budget ne va pas forcer les provinces et les Territoires à augmenter leurs taxes parce que, autrement, les services de santé et l'éducation postsecondaire vont en souffrir?

[Traduction]

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, la députée voudrait me faire dire que le budget propose de nouvelles taxes alors qu'il n'en propose aucune.

Des voix: Bravo!

M. Wilson (Etobicoke—Centre): Elle a multiplié les prédictions alarmistes dans son préambule. Qu'elle regarde ce que nous faisons à propos des paiements de transfert aux provinces. Ces transferts vont continuer de croître l'an prochain de 3 p. 100. Les dépenses fédérales au titre des programmes croîtront de 3 p. 100. Nous ne sommes donc pas plus exigeants pour les provinces que nous ne le sommes pour nous-mêmes.

Admettons-le, l'impact des changements, c'est-à-dire du taux plus faible de croissance des transferts aux provinces, équivaut à un peu plus de 1/2 p. 100 des dépenses des provinces au titre des programmes la première année, à un peu plus de 1 p. 100 la deuxième année. Dans le contexte des rajustements qui s'imposent aujourd'hui, c'est une baisse que les provinces peuvent sûrement absorber sans subir les sombres conséquences que prédit ma collègue.

Mme Audrey McLaughlin (Yukon): Monsieur le Président, j'ai une question supplémentaire à poser. Il est évident que le ministre des Finances ne s'est pas entretenu avec ses homologues des provinces et des territoires, car la charge sera excessivement lourde, surtout dans les régions où il est plus difficile de percevoir des recettes